

Le ministère des Armées attribue deux labels « centre d'excellence » au profit des universités de Paris 8 et de Lyon 3

Au terme d'un processus de sélection de deux ans, le ministère des Armées a attribué deux labels « centre d'excellence » au profit des universités de Paris 8 et de Lyon 3.

Le label « centre d'excellence » s'inscrit dans le cadre du Pacte Enseignement Supérieur (PES) mis en œuvre depuis 2015 par la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS). Le PES a pour objectif de régénérer et de développer le vivier de chercheurs français sur les problématiques liées à la défense et à la sécurité. A ce titre, il vise à :

- soutenir la constitution d'une filière « études stratégiques » en France ;
- aider prioritairement les jeunes chercheurs et favoriser leur employabilité ;
- développer une logique d'excellence ;
- contribuer au rayonnement de la pensée stratégique française sur la scène européenne et internationale.

Fondé sur des critères d'intérêt pour le ministère des Armées, d'excellence et d'innovation scientifiques, ce label vise à faire émerger et reconnaître des pôles d'excellence académiques nationaux sur les questions de défense dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Chacun des deux projets labellisés sera doté d'1.5M€, sur une durée de 5 ans. Ce budget sera prioritairement consacré au financement de postes de jeunes chercheurs.

L'attribution du label a donné lieu à un appel à projet lancé en 2017, pour lequel 14 projets ont été déposés, fédérant 26 établissements et plus de 200 chercheurs.

Une première phase (2018 – 2020) de pré-labellisation a permis de sélectionner les projets des universités de Bordeaux, Grenoble, Lyon 3, Paris 1 et Paris 8.

Sur la base de l'évaluation d'un conseil scientifique international et de l'avis d'un comité ministériel réunissant la Direction générale des relations internationales et de la stratégie, l'Etat-major des armées, la direction générale de l'armement, le Secrétariat général pour l'administration et la Direction de l'enseignement militaire supérieur, le ministère des Armées a finalement retenu les projets des universités de Paris 8 et de Lyon 3.

Le projet de l'université Paris 8 intitulé « GEODE » pour « *Géopolitique de la datasphère* » est dédié à l'étude des enjeux géopolitiques et stratégiques de la révolution numérique (geode.science). Il se fonde sur le centre de recherche et de formation pluridisciplinaire de l'Institut Français de Géopolitique (IFG).

Le projet de l'université Lyon 3 Jean Moulin porte sur « *L'interconnexion des fonctions stratégiques hautes (puissance aérienne, espace, nucléaire, défense anti-missiles) : conséquences politiques et opérationnelles des couplages capacitaires de haute intensité dans les espaces homogènes* ». Il se fonde sur l'Institut d'Etudes de Stratégie et de Défense (IESD).

Le label « centre d'excellence », et plus généralement le Pacte Enseignement Supérieur ainsi que le soutien apporté aux *Think Tanks* français, témoignent de l'effort sans précédent réalisé par le ministère des Armées en faveur du soutien à la recherche stratégique.

Compléments d'information

- Pacte Enseignement Supérieur, la plaquette à télécharger

Lien : <http://www.defense.gouv.fr/content/download/494008/8431336/file/Plaquette%20pacte%20d'enseignement%20sup%C3%A9rieur.pdf>